



# VOICE CATS OF FRANCE

LES NOYERS9  
693410 MANZAT

Tél. : 04.73.86.93.99 / 06.73.60.53.53



## EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE - PARC DES EXPOSITIONS AVIGNON 05 & 06 Octobre 2013

Ecrire en MAJUSCULE s'il vous plaît

### EXPOSANT

Nom : ..... Tél : .....  
 Adresse : ..... Mail : .....  
 Ville : ..... Club : .....

Nom de l'éleveur et pays : ..... Eleveur OUI/NON  
 N° SIRET : ..... N° Capacité : .....

A côté de :

### CHAT

Nom complet et titre : .....  
 Race : ..... Couleur : .....  
 Couleur des yeux : ..... Né(e) le : ..... Sexe : ..... Neutre

N° identification : ..... N° pédigrée : .....  
 Père : ..... Mère : .....

Nombre de cage(s) personnelles et mesure totale : ..... Réservation nombre cage(s) club : .....

### Classe de jugement et tarifs (remplir avec une croix)

HONNEUR	CACIB	HONNEUR NEUTRE	CAP
CACM	CAC	CACPM	CAPJ 6/10 Mois
CAGCE	CACJ 6/10 Mois	CAGPE	CAPP 3/6 Mois
CACE	CACP 3/6 Mois	CAGPI	Chat de maison
CAGCI	HORS CONCOURS	CAPIB	

### CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : lundi 30 septembre 2013

#### TARIFS

	1 JOUR	2 JOURS
1 & 2 chats (tarif par chat)	40 €	50 €
3 & 4 chats (tarif par chat)	30 €	40 €
A partir du 5 <sup>ème</sup> & plus *	150 €	200 €

RING WCF : 5 € - Catalogue gratuit adhérent V.C.F/A.F.P.C.A

Ring CHATON 3/6 Mois & 6/10 Mois	5 €
Ring ADULTE	5 €
Catalogue obligatoire ( non adhérent)	5 €

Engagement et règlement en ligne sur le site : [www.ithecat.com](http://www.ithecat.com)

Ou virement bancaire : CATUS FELIS AMICI - LA BANQUE POSTALE

IBAN : 2004 1010 0303 5759 8A02 449 BIC : PSSTFRPPCLE

Si paiement par chèque le règlement doit être joint à la feuille d'engagement.

Majoration de 5€ si paiement le jour de l'exposition.

<http://www.voice-cats-of-france.com>

Email : [catsauvergne@orange.fr](mailto:catsauvergne@orange.fr)

Tél. : 04.73.86.93.99 / 06.73.60.53.53

Adresse : VOICE CAT OF France

LES NOYERS9 - 693410 MANZAT

Lieu et date :

Signature :



# EXPOSITION FELINE

## ANIMA & NATURE - BAT D (parking gratuit)

### 5 & 6 OCTOBRE 2013



Cher Exposant,

Voice Cats of France sera heureux de vous accueillir lors de l'exposition féline qui aura lieu les 05 & 06 octobre 2013 au Parc des expositions d'AVIGNON.

Proche de L'aéroport, la gare SNCF et des grands axes routiers.

2 autoroutes : A9 la Languedocienne (Sortie Remoulins)  
A7 l'Autoroute du Soleil (sortie Avignon Sud)

Aix-en-Provence, Nîmes se situent à 30 mn  
Montpellier et Marseille à 1 heure.

#### SELECTION D'HOTELS :

**HOTEL KYRIAD CAP SUD : 04.90.13.85.00**  
35 Allée des Fenaisons – CAP SUD – 84140 AVIGNON

**CAMPANILE AVIGNON SUD : 04.90.89.99.77**  
60 rue du bon vent – Zone de la Cristole – Rte de Marseille -  
84140 MONTFAVET (AVIGNON SUD)

**HOTEL PREMIERE CLASSE : 04.90.87.59.01**  
Rue Jacques Demy - 84140 MONTFAVET (AVIGNON SUD)

### R I N G

#### CHATON

3/6 Mois & 6/10 Mois

#### ADULTE

Les jugements  
débuteront à  
10h00 et seront  
officiés par :

Mme Monique GASPARD (BE)  
Mme Claude SEIGNOT (FR)  
M. Jacques FONTAINE (FR)  
M. Richard MAIGNAUT (FR)  
M. Guy GRINGET (FR)

#### Engagement et règlement en ligne sur le site :

[www.ithecat.com](http://www.ithecat.com)

Ou virement bancaire : CATUS FELIS AMICI - LA  
BANQUE POSTALE

IBAN : 2004 1010 0303 5759 8A02 449 BIC :  
PSSTFRPPCLE

Si paiement par chèque le règlement doit être joint à la  
feuille d'engagement.

Majoration de 5 € si paiement le jour de l'exposition.

En cas d'annulation 4 jours avant l'exposition, le  
remboursement des frais d'inscription se fera avec  
une déduction de 10 €. Pour toute annulation le  
jour de l'exposition, aucun remboursement ne  
sera effectué.

Veuillez lire la feuille du protocole d'accord entre  
La WCF (World Cat Fédération) et le LOOF (Livre  
Officiel des origines félines).

#### REGLEMENTATION ET MODALITE DE L'EXPOSITION

Accueil des exposants et contrôle vétérinaire à partir de  
**7h30.**

Les décisions prises par le **vétérinaire et le juge** sont  
sans appel.

Les vaccins typhus et coryza ainsi que l'identification  
sont obligatoires pour tous les chats.

Tous les chats provenant de l'étranger doivent être  
vaccinés contre la rage.

Tous les chats de maison doivent être âgés de 10 mois  
et stérilisés (joindre le certificat vétérinaire).

**Pour les cages personnelles**, veuillez indiquer le  
nombre et la taille.

Par respect pour nos visiteurs, les exposants  
s'engagent à ne quitter la salle avant 19h00.

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS LUNDI 30 SEPTEMBRE**

Voice Cats of France vous souhaite une bonne exposition, et espère vous retrouver nombreux lors de sa prochaine exposition qui aura lieu à Aurillac (15) le 13 octobre 2013.